



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

MAI 2016

NUMERO SPECIAL N° 37

ISSN 0996 - 7494

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER 2
Arrêté DDTM-SEAT n° 2016-37 du 02 mai 2016 fixant la période d'interdiction de broyage et de fauchage des parcelles en jachère 2

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté DDTM-SEAT n° 2016-37 du 02 mai 2016 fixant la période d'interdiction de broyage et de fauchage des parcelles en jachère.

Art. 1 : Il ne pourra être procédé au broyage ou au fauchage des parcelles en jachère entre le 5 mai 2016 et le 13 juin 2016 inclus dans le département de la Manche.

Signé : le directeur départemental des territoires et de la mer : Jean KUGLER

